

**Jeanne, Louise, Anne Beauvernet dite Lise
(Port-au-Prince 1773 – Paris circa 1840 ?)
demi-sœur de Minette et chanteuse de couleur
à Saint-Domingue à la fin du XVIIIème siècle**

Bernard Camier

Lise est la deuxième chanteuse de couleur (après la célèbre Minette) à s'être produite sur les scènes des théâtres de Saint-Domingue et jusqu'ici son identité était restée mystérieuse. Au vu d'un certain nombre d'informations tirées des registres paroissiaux ou d'état civil de la fin de l'époque coloniale il est possible de commencer à entrevoir son profil. Les données qui suivent demandent à être complétées et affinées, mais d'ores et déjà le portrait qui en découle est, comme dans le cas de Minette, très différent de ce que Jean Fouchard avait développé dans l'article qui en signalait l'existence : « Minette et Lise deux actrices de couleur sur les scènes de Saint-Domingue » (Revue d'histoire des colonies, tome 42, n° 147, 1955, pp. 186-219). En l'absence de données sur leur situation sociale, Fouchard supposait, en effet, que Minette et Lise étaient d'origine modeste. On a déjà vu que, dans le cas de Minette, cette hypothèse s'est révélée inexacte ¹. Lise, on va le voir, appartient à peu près au même milieu que sa demi-sœur.

Notre connaissance de Lise en tant que sœur de Minette reposait, jusqu'ici, sur deux sources :

- Moreau de Saint-Méry en fait état dans sa *Description de Saint-Domingue* en ces termes : « Je me rappelle [...] avoir applaudi en 1788 [à Léogane] une jeune actrice qui, d'après ce qu'elle avait acquis depuis son début aux Cayes en 1784, promettait d'ajouter aux annales théâtrales de la Colonie un exemple aussi heureux que celui de sa sœur, que j'ai louée à l'article du spectacle du Port-au-Prince » ².
- Les *Affiches américaines* qui, dans leur annonce du 28 janvier 1786 ³ d'un spectacle prévu à Saint-Marc parlent de « la demoiselle Lise sœur de la demoiselle Minette ».

Deux documents d'état civil enregistrés quelques mois seulement avant l'indépendance d'Haïti nous donnent une information décisive pour identifier clairement Lise. Dans le premier acte ⁴ Louis Joseph Marin Ferrand, le frère de Minette (voir pour son identification complète « Minette Ferrand. Actualisation des résultats de recherche » ⁵), déclare le décès de Marie Louise âgée de dix mois « fille naturelle de Lise Bauvernet ». Il signe Marin Ferrand et il est identifié, dans l'acte, comme « oncle maternel de l'enfant ». Il est donc clairement le frère de cette demoiselle Lise.

¹ Camier, Bernard « Minette, Situation sociale d'une artiste de couleur à Saint-Domingue », *Généalogie et histoire de la Caraïbe*, n° 185, octobre 2005, pp. 4638-4640.

² Moreau de Saint-Méry *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, Philadelphie, chez l'auteur, 1798, t. 2, p. 462.

³ *Affiches américaines*, Port-au-Prince, 1786, 28 janvier, p. 44.

⁴ ANOM, Port-au-Prince, Registre d'état civil des décès 1803, 6 pluviôse an XI, folio 23 (31). Le chiffre entre parenthèses indique le n° de la vue en ligne sur le site des Archives Nationales d'Outre-Mer.

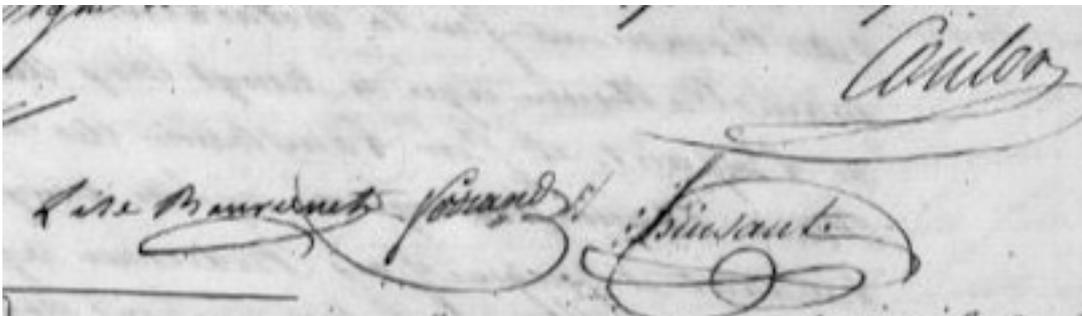
⁵ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art43.pdf>.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mais c'est un deuxième acte qui nous permet de définir précisément l'identité complète de cette Lise Beauvernet (ou Bauvernet) :

Du vingt deuxième jour du mois de prairial an onze de la République française
Acte de naissance de Louis Erasme né dans cette commune le douze germinal an onze à deux heures du matin, fils naturel de la Citoyenne Louise Anne Jeanne Beauvernet propriétaire en cette commune non mariée. L'enfant représenté a été reconnu être du sexe masculin.

Le présent acte rédigé par moi Marie Charles Nicolas Coulon, Commissaire de l'Etat civil en cette commune sur la déclaration de la citoyenne Louise Anne Jeanne Beauvernet agé de vingt sept ans, mere de l'enfant et sur l'attestation des citoyens Louis François Luisant agé de vingt neuf ans habitant et Louis Joseph Marin Ferrant agé de trente ans artiste oncle de l'enfant et ont toutes les parties signé avec moi en bas du present apres lecture. ⁶



(signatures originales)

Coulon
Lise Bauvernet Ferrand Luisant

L'âge de Lise, les identités de la mère et de ses parrains et marraines, patronymes des proches ou des familiers de Minette, permettent de dire de façon quasi certaine que son acte de naissance est le suivant et qu'il s'agit bien de la Lise, sœur de Minette, dont nous parlent Moreau de Saint-Méry et les Affiches américaines. :

Ce jourd'hui sept aoust mil sept cent soixante treize a été baptisée Jeanne Louise Anne tierçonne [sic] fille naturelle d'elizabeth mistive libre née le vingt et un juin dernier et d'un père inconnu et a eu pour parain Jean Baptiste Roberjot trésorier principal de St Domingue et pour maraine Dame anne françoise Duvivier de la Mahotière epouse du sieur Sartre negociant en cette ville En foi de quoi j'ai signé avec le parain et la maraine ainsy signé, anne françoise Duvivier de la Mahotière Sartre, Roberjot et f Guerard curé. (pas de signatures originales) ⁷.

Un troisième acte tiré des registres paroissiaux associe cette fois Lise et Minette. Il s'agit de l'acte de naissance d'un enfant de cette dernière et Lise y apparaît sous le nom de

⁶ ANOM, Registres d'état civil (tous actes), Port-au-Prince, 1803, folio 95 (58).

⁷ ANOM, Registres d'état civil (tous actes), Port-au-Prince, 1773, folio 135 (45).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Louise Bovernet⁸ ou Bauvernet (il existe en effet deux versions du même acte, l'une collationnée et l'autre originale, avec de petites différences⁹).

Le nom de Lise apparaît plus tard en Amérique du Nord au même moment que celui de Minette¹⁰. En 1794, l'une et l'autre se trouvent, en effet, sur la côte est des États-Unis. Ici, à Philadelphie, c'est sous le nom d'Eliza Beauvernet qu'elle est enregistrée le 13 septembre pour le baptême à l'église St Joseph de sa fille Louise Caroline, née le 24 mars. Le père de l'enfant est Guillaume Gamot (identifié dans les registres paroissiaux comme Peter Charles William Garnot¹¹). Cette fille sera confiée au père de retour en France et comme adoptée par la famille de ce dernier¹².

1794 n'est toutefois pas la dernière date à laquelle j'ai pu retrouver le signalement de Lise. Elle est en effet mentionnée dans le procès qui, en 1835, l'oppose aux héritiers de Colheux de Longpré, ancien conseiller du Conseil supérieur du Port-au-Prince, emprisonné à la Bastille après la sédition de 1769¹³. Le partage de l'indemnité coloniale attribuée à ce colon de Saint-Domingue et à ses ayant droits est en question, et les termes du procès sont intéressants car ils signalent l'aisance de Lise qui habite à cette époque dans le département de la Seine :

M. Colheux de Longpré légua à Mlle Lise Beauvernet une rente viagère de 4 000 livres, à prendre sur le plus clair de ses biens ; il pria ensuite, par un codicille, ses exécuteurs testamentaires de payer la somme de 13 200 livres à la même demoiselle Lise Beauvernet, pour trois années de loyer d'une maison appartenant à cette demoiselle¹⁴.

Là semble s'arrêter pour l'instant les données disponibles. Je n'ai pas réussi à retrouver le lieu et la date de son décès¹⁵.

⁸ Il y a dans le premier de ces deux actes un lapsus calami intéressant car « Louise Bauvernet » est précédé de « la marraine la marraine ». À la place de « la marraine la tante » ? De façon générale les parrains et marraines sont choisis dans la famille ou les proches. Si mon hypothèse est exacte Louise a, en 1786, 13 ans, et sa présence dans l'acte est une confirmation du lien de parenté.

⁹ ANOM, Registres paroissiaux de Port-au-Prince, 5 avril 1786, folios 134 verso (11) et 14 verso (57).

¹⁰ Pour cette dernière, voir « Minette, chanteuse de couleur à Saint-Domingue » GHC 165 décembre 2003, p. 4023 et « Minette : situation sociale d'une artiste de couleur à Saint-Domingue » GHC 185, octobre 2005, p. 4638-4642, ainsi que « « Minette Ferrand. Actualisation des résultats de recherche » GHC 2018-article43, op. cit..

¹¹ *Sacramental Registers at St Joseph's Church Philadelphia Records of the American Catholic Historical Society*, 1905, vol 16, p. 63.

¹² Harlé, Edouard, *Livre de famille, recueil de documents sur ma famille*, Bordeaux, Impr. Wetterwald, 1916-18, t. 2, pp. 74-75.

¹³ Il s'agit vraisemblablement de Jean-Baptiste René Colheux de Longpré. Voir Bernadette et Philippe Rossignol, DUBUC de SAINT OLYMPE, *GHC* 2012, article 22, p. 2 : <http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art22.pdf>.

¹⁴ Gazette des tribunaux, n° 2484, 1^{er} août 1835, p. 971. Il s'agit d'une décision d'appel après une première décision du tribunal civil de la Seine qui déboutait Lise Beauvernet.

¹⁵ Les recherches de ce type sont rendus incommensurablement plus rapides aujourd'hui grâce à Internet et aux consultations en ligne de documents numérisés de tous types. Je n'imagine pas le temps qu'il aurait fallu, depuis la Guadeloupe, pour croiser des sources de Saint-Domingue, Philadelphie, Paris et, on le verra plus loin, Caen...

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La question se pose de savoir de qui Lise tient son patronyme. Compte tenu du contexte et du peu d'occurrence de ce nom à Saint-Domingue il est très vraisemblable qu'il s'agit de celui de Louis Le Prince de Beauvernet ingénieur du roi au Port-au-Prince et au Cap, dans les années 1770-1780. Les nombreuses informations que l'on peut tirer du volumineux dossier personnel des Archives d'Outre-Mer (plus de deux cent pages) sont cohérentes avec sa présence au Port-au-Prince autour de la naissance de Lise ¹⁶. Ses démêlés avec l'administration nous valent plusieurs mémoires conservés dans son dossier dans lesquels il détaille sa carrière. Nous savons donc qu'il a été recruté dès 1771 pour participer à la reconstruction du Port-au-Prince détruite par le tremblement de terre de juin 1770. Mais sa carrière d'ingénieur à Saint-Domingue a été tout sauf paisible. Engagé comme sous-ingénieur il n'arrive pas à produire ses titres de compétence, est remercié par l'intendant et engage alors un procès contre le trésorier de l'intendance Roberjot ¹⁷ pour recouvrer les très importantes sommes qui lui sont dues (75 000 livres). À force d'obstination il finit par obtenir la somme réclamée et plus tard le grade d'ingénieur, longtemps espéré. Après plusieurs allers-retours en France il repartira définitivement de Saint-Domingue en 1790 comme l'atteste son « relevé de carrière » produit par sa veuve afin de pouvoir obtenir le paiement de sa retraite (d'un montant de 400 livres annuelles en 1820, à rapprocher des 4 000 livres que Lise aura un peu plus tard).

Il est pour l'instant impossible d'aller plus loin, avec les données présentées ici. Néanmoins on relèvera plusieurs éléments qui convergent avec ce que nous savons par ailleurs de la vie et de la situation sociale de Minette, sa demi-sœur. Le milieu social est assez cohérent. Il y a même une probabilité non négligeable que Beauvernet, le père de Lise, ait connu Ferrand, le père de Minette, car il appartenait au même monde des fonctionnaires de la colonie. Par ailleurs on a déjà vu que Minette avait des relations avec la famille des Rouaudières ¹⁸ (elle-même apparentée à Saint-Martin, le compagnon de Minette, selon mon hypothèse). On découvre aussi ici que Lise avait une relation forte avec au moins un des membres de la famille Colheux de Longpré. Or le conseiller Colheux de Longpré, mort en 1777, appartenait, comme des Rouaudières, au groupe des partisans de l'autonomisme colon, et c'est ce qui lui a valu la Bastille en 1770. Il y a sans doute là une analyse à faire du rôle des relations entre le groupe des libres de couleur et celui des colons autonomistes comme facteur ayant favorisé la venue sur les scènes dominguoises de Minette et Lise. Il n'y a sans doute pas de hasard à ce que cette situation (la présence sur scène de chanteuses de couleur) se soit produite dans l'ouest et le sud (Les Cayes, Léogane, Saint-Marc pour Lise ; Saint-Marc, probablement en 1782, et Port-au-Prince pour Minette) et non au Cap, restée en dehors des troubles de 1769. Dernier élément commun à Lise et Minette, l'une comme l'autre ont quitté Saint-Domingue au début des années 90 pour aller sur la côte est des États-Unis, et elles sont revenues à Saint-Domingue, sous Toussaint Louverture (pour Minette, mentionnée dès 1799) ou peut-être après (Lise n'est mentionnée qu'en 1803).

Dernier élément, qui sort un peu du contexte mais qui reste à explorer, le sort de sa fille née à Philadelphie est intéressant, sans qu'il soit possible à ce stade de savoir si elle a

¹⁶ Voir son dossier dans le personnel colonial ancien, ANOM, Colonies, E 23.

¹⁷ Le même Roberjot qui parraine sa fille Jeanne Louise Anne en 1773 ! On peut dès lors imaginer une brouille dans ses relations avec ce dernier.

¹⁸ Voir Camier, Bernard « Minette (Elisabeth, Alexandrine, Louise Ferrand dite) artiste libre de couleur à Port-au-Prince à la fin du XVIIIème siècle. Une étude biographique » Revue haïtienne, d'histoire de géographie et de géologie, n° 259-262, mai 2018, pp. 214-237.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

gardé des liens avec sa mère. En effet Louise Caroline, née de la relation de Lise avec Guillaume Gamot, aura une destinée exceptionnelle. Si Minette et Lise, leur mère et leur grand-mère ont connu et aimé des personnages notables de l'élite coloniale dominguoise (conseiller supérieur, fonctionnaire, militaire ou propriétaire de Saint-Domingue) Louise Caroline, quant à elle, a approché les sphères dirigeantes françaises. Guillaume Gamot est marié à Antoinette Louise Auguié dont la sœur épousera le maréchal Ney. La tante d'Antoinette Louise Auguié est par ailleurs Jeanne Louise Henriette Genet, femme de chambre de Marie-Antoinette, plus connue sous le nom de Mme Campan et une des personnalités féminines les plus remarquables de la fin de l'ancien régime. Guillaume Gamot lui-même est nommé administrateur général des contributions indirectes en 1798, préfet de la Lozère en 1813, puis de l'Yonne en 1814. Il perd son poste sous la Restauration. Louise Caroline évoluera dans ce milieu très aisé (les Auguié possèdent au début du XIX^{ème} siècle le magnifique château de Grignon qui sera par la suite affecté à l'école d'agriculture puis à l'Institut national agronomique jusqu'à ce jour) sous le nom de femme mariée de Caroline Limare ¹⁹. Elle mourra en 1875 à Caen et nous avons son acte de décès :

Aujourd'hui quatre juillet l'an mil huit cent soixante quinze, à midi trois quarts, en l'hôtel de ville. Devant nous Gustave Louis Victor Levard adjoint au maire de Caen, département du Calvados, faisant les fonctions d'officier de l'Etat Civil, sont comparus Edmond Théophile Dragon de Gomicourt, directeur des douanes, chevalier de la légion d'honneur, âgé de soixante sept ans, demeurant à Caen, quai Vandœuvre, et Léon Raymond Lauffroy, notaire, adjoint au maire de Caen âgé de quarante quatre ans, demeurant à Caen, rue Ecuillère, lesquels nous ont déclaré que hier soir à cinq heures Louise Caroline Bonvoisin, propriétaire, âgée de quatrevingt un ans deux mois, née à Philadelphie (Amérique) veuve de -----Jacques Limare, entreposeur des tabacs, fille de feu-----Bonvoisin et de feu Louise Beauvernet est décédée dans son domicile, en cette ville, rue St Jean, numéro quatrevingt six ; ce dont nous nous sommes assuré ; c'est pourquoi nous avons rédigé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture. ²⁰

Ironie de l'histoire, cet acte de décès est rédigé à Caen, à un peu plus de 200 km à vol d'oiseau de l'endroit d'où était originaire Guillaume Dougé conseiller au conseil supérieur de Léogane puis du Petit Goâve, né à Ancenis à la fin du XVII^{ème} siècle. C'était le trisaïeul (arrière-arrière-grand-père) maternel de Lise et Minette.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

¹⁹ Elle fait l'objet d'une brève mention dans les lettres de Mme Campan à la reine Hortense. *Correspondance inédite de Mme Campan avec la reine Hortense*, Paris, Levasseur, 1835, vol. 2, p. 292 : « M. de Résigny et Caroline Limarre arrivent aujourd'hui [29 octobre 1821] ». M. de Résigny est sans doute, étant donné le contexte, Marie Louis Jules d'Y de Résigny ancien officier d'ordonnance de Napoléon. Edouard Harlé relate que Mme Limare n'a pas eu d'enfant. Il ajoute qu'il possède « venant d'elle, une boîte à ouvrage viennoise ornée de clous en marcassite, qui, d'après une tradition de famille, avait été donnée par Marie-Antoinette à Mme Campan » Harlé, Edouard, op. cit. p. 75.

²⁰ Archives du Calvados, Caen, 1875, registre des décès, acte 754, vue 192/375. Toutes ces informations biographiques sont tirées de l'ouvrage d'Edouard Harlé cité.